

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine		
AVIS N° 2008 – 28		
Date : 05/12/08	Objet : Liste rouge des bryophytes de Lorraine	Vote : Favorable à l'unanimité

Le CSRPN, réuni le 05/12/2008, a étudié la liste rouge des bryophytes de Lorraine proposée par MM. WERNER J. et MAHEVAS T.

Comme le précisent les auteurs, une liste rouge est avant tout un document visant à alerter les décideurs et les pouvoirs publics, ainsi que les gestionnaires du patrimoine, les scientifiques et les élus, sur les degrés de menaces qui peuvent peser sur un groupe d'organismes vivants.

Le CSRPN appuie donc cette démarche d'autant plus qu'aucune liste rouge n'existe en Lorraine.

Avis du CSRPN (Avis N° 2006-28) :

Après avoir examiné cette liste, la méthodologie employée, l'importante bibliographie réalisée

Le CSRPN valide cette liste rouge des bryophytes de Lorraine.

Le président du CSRPN :
M. Serge MULLER

